

Thématique du répertoire

formation des élus :

**ELU0106 – Organisation et
fonctionnement des intercommunalités.**

Référence interne :

ELU0106-AV0101

Durée :

7 heures de formation

Public :

Elus,
collaborateurs d'élus,
cadres administratifs,
agents de la collectivité.

Prérequis

Aucun prérequis

Compétences du formateur

Les formateurs qui interviennent sur nos formations sont recrutés avec le plus grand soin. Ils sont experts dans leur domaine, ils connaissent les collectivités, ils sont pédagogues.

Délais pour entrer en formation

La date de début de formation sera fixée après votre inscription selon vos disponibilités, celles des autres élu(e)s et celles du formateur/formatrice. (doodle).

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, Quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Montant de la prestation

**400 € TTC si financement DIF ELU,
560 € TTC si financement sur le budget
de la collectivité**

Exonéré de TVA – Art. 261.4-a du CGI

Accessibilité :

Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, nous contacter afin de prendre en compte les difficultés rencontrées et y apporter de manière individuelle les moyens nécessaires.

Organisme de formation:

S.A.S. FDEL (Formation Des Elus Locaux)
Siège social : 49, Avenue du Général de
Gaulle 79200 PARTHENAY

Téléphone fixe : 05 49 71 17 03

Téléphone mobile : 06 71 61 73 49

Adresse électronique :

gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr

Numéro de SIRET : 88982928900012



Société agréée par
le ministère de la
Cohésion des
territoires et des
relations avec les
collectivités
locales depuis le
23 mars 2021

Déclaration d'activité en tant que prestataire de formation enregistrée sous le numéro 75790137279 auprès de la préfète de région Nouvelle-Aquitaine

Conditions générales de vente sur le site

<https://www.formationdeseluslocaux.fr>



Les objectifs pédagogiques:

L'objectif de la formation est de permettre aux participants de mieux connaître l'intercommunalité et de mieux comprendre des différentes relations entre la commune et son EPCI.

Le Programme :

Les fondamentaux de la coopération intercommunale

L'essor de l'intercommunalité

Aux origines de la communauté de communes ou d'agglomération

Intercommunalité de service / Intercommunalité de projet !

- Un projet de développement du territoire !

Les caractéristiques de la communauté

Un EPCI à fiscalité propre

- Un périmètre d'un seul tenant et sans enclave !
- Des strates démographiques définies !

Les organes de la communauté

L'exécutif de la communauté

- Le président de l'EPCI
- Les vice-présidents et le bureau

L'assemblée délibérante

- Le conseil communautaire

Les compétences de la communauté de communes ou d'agglomération

Vers un renforcement des compétences des communautés ?

Les catégories de compétences

- Les compétences obligatoires
- Les compétences facultatives
 - Autres points abordés : Les compétences optionnelles

L'exercice des compétences

- Exercice à titre exclusif !
- Exercice à titre partagé !
 - La notion d'intérêt communautaire
 - La détermination de l'intérêt communautaire

communautaire

Les conséquences du transfert de compétences, sur les personnels communaux, sur les biens.

Les relations entre la commune et la communauté de communes

La gouvernance de l'intercommunalité
Analyse des pratiques

Les défis à relever

Éléments de vigilance

Tenir compte des équilibres

- Le rôle du représentant de la commune au sein de la communauté de communes ou d'agglomération

- Une culture du compromis

Installer la confiance

- Une recherche de liens permanents avec les communes

- Associer les élus municipaux

- Autres points abordés

- Pacte de gouvernance

- Conférence des maires

Le retrait d'une commune d'un EPCI

La procédure

Les effets

Formatrice : Madame Valérie AREKIAN

Valérie Arékian, Docteur en droit public, Intervient sur des formations d'élus depuis 2008 - Spécialisée en droit des collectivités territoriales, elle travaille particulièrement sur des thèmes comme la gestion des cimetières, la police de l'environnement, les communes et la sécurité, les collectivités locales et la laïcité, le statut de l'élu local, l'élu local et le risque pénal, le pouvoir de police municipal ... Elle est également chargée d'enseignement à la Faculté de droit de Lille (Lille II)



Les points forts de la formation :

Intervenante passionnée, compétente et dynamique forte d'une expérience d'une vingtaine d'années dans l'enseignement universitaire et la formation à destination des élus locaux.

Modalités pédagogiques :

Exposé / discussion sur la base d'un support de formation remis par l'intervenant

Echanges interactifs avec les participants

Les résultats attendus :

Des quiz, des tests sont utilisés pour mesurer le niveau des apprenants. Des mises en situation permettront d'expérimenter les outils proposés.

La formation que vous choisissez : **La commune dans son environnement - l'intercommunalité**

Durée **7 heures à DISTANCE**

Tarif de la formation :

400 € TTC si financement DIF ELU,

Nous planifions la formation ensemble, après votre inscription - Dès que 5 élu(e)s seront inscrits nous vous contacterons et nous fixerons la date de début de la formation ensemble. L'utilisation partagée d'un Doodle permettra de définir les dates de la session selon vos disponibilités, celles des autres membres du groupe ainsi que celles de votre formateur/formatrice. Les heures de formation ne sont pas obligatoirement consécutives, nous proposons, des plages de 3h30 : 9h -12h30 / 14h -17h30 / 18h -21h30 à définir ensemble.

Les ++ de cette classe virtuelle : Possibilité de visionner l'enregistrement vidéo de votre séance et de poser des questions à Madame AREKIAN pendant 3 mois après la formation

Deux moyens de s'inscrire selon le choix du financement :

Choix 1 pour le financement DIF ELU ou **Choix 2** pour un financement par la collectivité

Choix 1 - Financement DIF élu :

Pour vous inscrire à cette formation, en choisissant d'utiliser votre droit individuel à la formation pour la financer, nous vous proposons de suivre le lien ci-dessous après vous être connecté à la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr) -

https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-privé/html/#/formation/recherche/88982928900012_ELU0106-AV0101/88982928900012_ELU0106-AV0101

Si vos droits formation ne vous permettent pas de financer intégralement cette formation, la collectivité peut verser sur votre compte élu, une dotation en complément de vos droits, suivez ce guide : [cliquez-ici](#)



Choix 2- Financement collectivité :

Pour vous inscrire à cette formation en choisissant d'utiliser le budget formation des élus locaux de la collectivité pour la financer, nous vous proposons de compléter et d'envoyer le formulaire ci-dessous par courriel à l'adresse suivante: gilbertfr@formationdeseluslocaux.fr. Vous pouvez également utiliser le formulaire intitulé [inscription en ligne](#) sur notre site internet



1 ETAT CIVIL DU PARTICIPANT A LA FORMATION

Un bulletin d'inscription par personne

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Date de début de mandat :

2 FORMATION EN CLASSE VIRTUELLE SOUHAITEE

Nom de la session : **La commune dans son environnement - l'intercommunalité**

Votre ordinateur sera connecté à internet, il sera équipé d'une webcam et d'un haut-parleur. Pour votre confort d'écoute, un micro casque serait un plus. Vous utiliserez notre classe virtuelle en ligne à l'adresse suivante : <https://formationdeseluslocaux.classilio.com>

3 COORDONNEES PERSONNELLES DU PARTICIPANT

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

4 MANDAT OU FONCTION DU PARTICIPANT :

Maire Maire Adjoint Conseiller (e) Municipal(e) de votre commune

Président V. Président(e) Conseiller(e) d'une communauté de communes ou d'agglomération

Conseiller départemental Conseiller régional Agent de la collectivité Autre

5 COLLECTIVITE :

Intitulée de la collectivité : (exemple : mairie, communauté de communes...) :

Adresse :

Code postal : Commune : Numéro de siret :

Représentant légal de la collectivité :

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction : (Maire – Président)

Téléphone de la collectivité : Courriel de la collectivité

Personne en charge dans la collectivité de la gestion administration de l'inscription (si différente du participant)

Madame Monsieur Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :